



L'ACTUALITÉ

SALON DES MAIRES DE FRANCE : LA CAPEB DÉFEND LE POSITIONNEMENT DES ARTISANS DU BÂTIMENT SUR LEURS MARCHÉS

La CAPEB a saisi cette semaine le Congrès des Maires de France comme une opportunité pour sensibiliser les élus territoriaux aux problématiques de l'artisanat du bâtiment.

Le Salon des Maires de France, adossé au Congrès de l'AMF, était cette année encore une opportunité pour la CAPEB et pour l'U2P d'organiser un coup de projecteur sur les entreprises de proximité et de petite taille qui, rappelons-le, représentent les deux tiers de toutes les entreprises françaises. Ainsi, sur le stand de l'U2P qui avait été aménagé en plateau télé afin d'accueillir de nombreuses conférences et tables rondes, la CAPEB a pu proposer plusieurs échanges mettant en évidence les problématiques des entreprises artisanales du bâtiment auxquelles les Maires sont en mesure de répondre. Toutes les tables rondes organisées par l'U2P sur son stand au Salon des Maires de France sont disponibles [en replay sur la chaîne de l'U2P](#).

→ LE RÔLE DES MAIRES DANS LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

La première de ces tables rondes portait sur le patrimoine bâti et sur les leviers dont les Collectivités territoriales disposent pour un patrimoine durable permettant à la fois de défendre la qualité architecturale des territoires et de valoriser le rôle du patrimoine au sein de la cité afin de ne pas avoir une ville musée mais une ville riche de l'adaptation de ses bâtiments anciens aux besoins actuels. Pour en parler, **Éric Le Dévéhat**, Président des Métiers de la Pierre et chef de file patrimoine de la CAPEB, était accompagné de **Sabine Drexler**, Sénatrice du Haut-Rhin. Cette dernière, très engagée sur les enjeux de préservation du patrimoine bâti, était l'une des vice-présidentes de la Mission d'information sur le périmètre d'intervention et les compétences des architectes des bâtiments de France (ABF) que le groupe Les Indépendants - République et Territoires du Sénat avait lancée et qui a donné lieu à un rapport en septembre dernier (voir notre rubrique Lobbying ci-après). Outre la sauvegarde et la transmission des savoir-faire spécialisés dans la restauration du bâti ancien, cette table ronde a permis d'aborder la question de la rénovation énergétique de ces bâtiments ([revoir ici l'émission n° 5](#)).



→ LES ARTISANS DU BÂTIMENT POURRAIENT DAVANTAGE CONTRIBUER À LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Président de la CAPEB est revenu sur la part que prennent les entreprises artisanales du bâtiment dans les marchés publics. Il était aux côtés de Thierry Grimaldi, Président de la CAPEB Haute-Loire et Maire de Jax et de Jean-Pierre Vigier, Député Haute-Loire et Président de l'Association nationale

des élus de la montagne-(ANEM). Une occasion pour le Président de la CAPEB de rappeler que les marchés publics représentent 13 % du chiffre d'affaires des entreprises artisanales du bâtiment, ce qui illustre la nécessité d'adapter toujours plus les marchés publics aux TPE, de renforcer les

échanges avec les élus locaux et de diffuser les bonnes pratiques dans cette perspective.

La dernière étude de l'Institut Terram sur le rôle des TPE dans le développement des territoires suggère justement de déverrouiller bien davantage l'accès à la commande publique afin de participer au développement économique local dont, de toute évidence, les élus locaux ne peuvent que profiter. Jean-Christophe Repon a insisté lors de cette table ronde sur les moyens de faciliter l'accès des artisans à la commande publique, à commencer par la pérennisation du seuil de 100 000 € pour la passation des marchés publics sans publicité mais aussi en utilisant systématiquement l'allotissement des marchés et en veillant à ne pas intégrer de clauses environnementales et sociales discriminatoires pour les TPE. Un point de vue partagé par les autres intervenants ([revoir ici l'émission n° 7](#)).

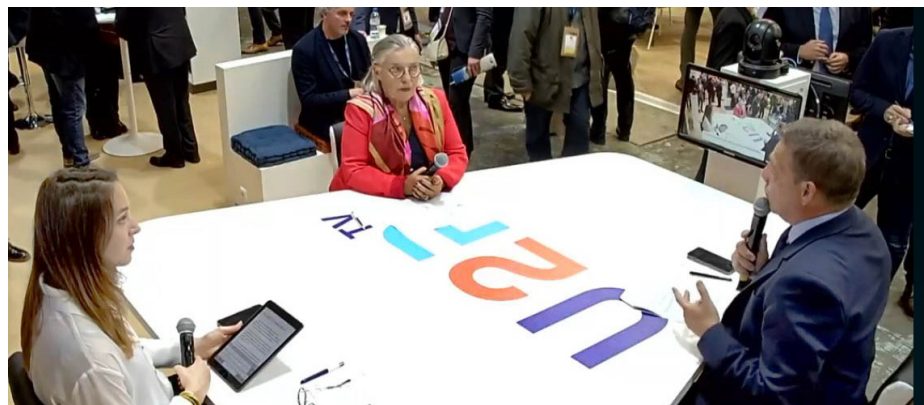


→ LE POINT DE VUE PROGRESSISTE DES TPE EN MATIÈRE D'EMPLOI DES SÉNIORS ET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Le Président Jean-Christophe Repon est également intervenu en tant que chef de file de l'U2P en matière de dialogue social sur l'emploi des seniors et la reconversion professionnelle, deux sujets qui viennent faire l'objet d'une négociation interprofessionnelle.



Pour en parler, Jean-Christophe Repon était entouré de Nicole Dubré Chirat, Députée de Maine et Loire et de Philippe Vigier, Député de l'Eure-et-Loir. Une négociation paritaire au niveau national et interprofessionnel portant à la fois sur l'emploi des seniors et l'assurance chômage s'est achevée le 14 novembre avec l'ouverture à



signature de 3 accords. Après les négociations paritaires qui avaient permis, en avril dernier, d'aboutir à des accords progressistes sur le CETU notamment, l'U2P a participé aux négociations que le Gouvernement a demandé aux partenaires sociaux d'ouvrir sur l'assurance chômage, l'emploi des seniors et les reconversions professionnelles. Dans ces négociations, l'U2P s'est attachée à créer les conditions pour trouver des accords recueillant une majorité d'avis favorables. L'un de ces 3 accords porte sur l'emploi des salariés expérimentés. L'U2P a fait en sorte que

puissent être intégrés à cet accord l'entretien de mi-carrière couplé à la visite de mi-carrière, sujets essentiels et qui faisaient partie de l'accord signé en avril dernier. Lors de cette table ronde, Jean-Christophe Repon a expliqué la cohérence entre ces deux accords et a rappelé que la reconversion professionnelle n'est pas simple dans les TPE, revenant notamment sur l'intérêt de la retraite progressive, sur le cumul emploi/retraite, et sur l'organisation de la transmission des savoirs au sein des entreprises (lire notre article plus loin et [revoir le replay de cette émission n° 8](#)).

→ LA MOBILITÉ DES ARTISANS DU BÂTIMENT AU PROGRAMME

Le Président de la CAPEB et U2P d'Île-de-France est pour sa part intervenu à une table ronde qui mettait en évidence les difficultés des artisans du bâtiment face aux contraintes imposées par les ZFE dans le cadre d'une table ronde sur les nouveaux enjeux de la mobilité dans la région. Il a pu échanger à ce propos avec Pascal Barillon, représentant du Syndicat de la boulangerie du Grand Paris, Jean-Michel Genestier, Conseiller délégué à la logistique métropolitaine au sein de la Métropole du Grand Paris et Maire de Raincy et Vincent Jeanbrun, Député du Val-de-

Marne. Les ZFE demeurent un vrai problème pour les entreprises artisanales, et notamment celles du bâtiment qui ont besoin de livrer du matériel et des matériaux pour intervenir dans les centres-villes et plus largement dans les villes. La restriction de la circulation aux Crit'Air 1 et 2 se traduit par un empêchement pur et simple de travailler dans ces zones pour toutes les entreprises concernées, sachant que l'offre de véhicules utilitaires propres ne répond toujours pas à leurs besoins ([revoir ici le replay de l'émission n° 6](#)).



→ LA GESTION DE L'EAU DANS LES BÂTIMENTS

Le Président de la CNATP Pascal Rineau a animé pour sa part une table ronde destinée à faire le point sur la gestion des eaux pluviales dans les bâtiments.

Il a pu évoquer les travaux que conduit la CNATP à ce sujet, notamment avec la CAPEB pour ce qui concerne la démarche Qualipluie

et l'assainissement non collectif. Pour ce faire, il était aux côtés de Benoît Dhelin, Chef de mission à la CNATP, de Jérémie Steininger, Délégué Général des Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle-ATEP, et de David Taupiac, Député du Gers ([voir le replay ici de l'émission n° 14](#)).

→ LE RÔLE DES TPE DANS LES TERRITOIRES

La CAPEB avait souhaité saisir l'opportunité de ce grand rassemblement de tous les Maires de France pour mettre en évidence le rôle des TPE dans les territoires, tel que l'Institut Terram l'a valorisé dans une étude publiée en juillet dernier. C'est Michel Picon, Président de l'U2P, qui a participé à la conférence organisée sur le sujet au sein du salon et qui a pu échanger avec la Ministre déléguée à la Ruralité, au Commerce et à l'Artisanat Françoise Gatel, ainsi qu'avec Nicolas Portier, auteur de l'étude de l'Institut Terram « TPE : une force économique pour le développement des territoires », Laurence Porte, Vice-Présidente de l'Association des Petites Villes de France et Maire de Montbard, Louis Pautrel, membre du Bureau de l'Association des maires ruraux

de France, et Maire de Le Ferré, et enfin Diane Gallais, Directrice adjointe des programmes Action cœur de ville à l'ANCT.



→ PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRÉSENTS



Plusieurs autres membres du Gouvernement et du Parlement se sont exprimés sur le stand de l'U2P. Ainsi, le vice-président Laurent Munerot a pu poser 3 questions à la Ministre du Travail et de l'Emploi Astrid Panosyan-Bouvet au sujet de l'apprentissage et des moyens de poursuivre la dynamique engagée. Une occasion, évidemment, de pointer les mesures du projet de loi de financement de la sécurité sociale qui vont précisément à l'encontre de cette dynamique. Laurence Garnier, Secrétaire d'État auprès

du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargée de la Consommation, est également venue sur le stand où elle a répondu aux questions de l'U2P sur la situation économique des entreprises de proximité.

Enfin, le Ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique Guillaume Kasbarian, s'était rendu disponible pour répondre à l'U2P en particulier sur les simplifications à apporter à la vie des petites entreprises, notamment à partir du principe « Dites-le nous une fois ».

SOCIAL

→ LE SCOOP INFOS DU MOIS : LES FORMATIONS SANTÉ/SÉCURITÉ OBLIGATOIRES

Dans la série des SCOOP Infos, celui du mois de novembre revient sur les formations obligatoires en matière de santé et de sécurité et sur l'intérêt de ces formations.

Souvent perçues comme une contrainte, ces formations sont pourtant un moyen efficace de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Elles permettent aux professionnels de monter en compétences, d'apprendre à analyser les risques pour mieux les prévenir. En les amenant à adopter les bons réflexes, ces formations les rendent plus efficaces au bénéfice de la performance de l'entreprise.

C'est aussi une question d'image de l'entreprise au-delà même du simple respect des obligations réglementaires. Le SCOOP Infos donne accès à l'outil de diagnostic mis au point par l'IRIS-ST et [disponible sur son site](#). Il précise également les formations qui concernent les travailleurs indépendants et renvoie sur [le mémo Santé et sécurité des travailleurs indépendants](#) et sur une boîte à outils complète. [Voir ici le SCOOP Infos](#).



RÉSEAU

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT DANS L'EURE-ET-LOIR

La CAPEB 28 a élu un nouveau Président en la personne de Ludovic Lamelet.

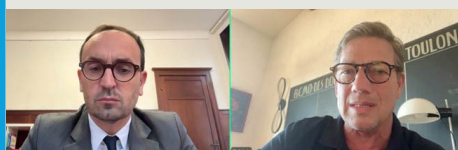


LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Jean-Christophe Repon remplaçait Michel Chassang au bureau du CESE ce mardi 19 novembre. Il y a été question de l'événement que la délégation aux Droits des femmes souhaite organiser le 8 mars prochain sur le thème « Droits des femmes, médias et démocratie ». Le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales du CESE a, de son côté, fait le point sur le projet d'avis relatif à l'accès et l'effectivité des droits sociaux qui sera examiné en plénière la semaine prochaine.

ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Président de la CAPEB a été auditionné par le député Thomas Cazenave, ancien ministre des Comptes publics et rapporteur de la proposition de loi sur la lutte contre la fraude aux aides publiques. Il a rappelé que la CAPEB appelle de ses vœux des mesures fermes contre les fraudeurs, essentiellement issus des sociétés commerciales créées uniquement dans le but de capter les aides aux travaux et

qui nuisent à l'image du secteur tout entier, et plus largement à la confiance des clients. Le Président a proposé d'enrichir la proposition de loi de dispositions déjà proposées par la CAPEB sur la sous-traitance notamment ([en savoir plus sur ARTUR](#)).

MATIGNON

Le Président de la CAPEB a été reçu mardi par le Directeur de cabinet du Premier ministre, son adjointe, et des conseillers travail et emploi, et économique. Les échanges ont été de qualité et le cabinet à l'écoute. L'entretien a permis d'évoquer l'accompagnement des maîtres d'apprentissage, la question des chaudières gaz, l'impact des restrictions budgétaires sur les TPE du bâtiment, mais également la lutte contre la fraude, l'avenir du projet de loi simplifications, les micro entreprises et la représentativité. Un large tour d'horizon donc.



RÉSEAU

Le Comité Stratégique de Suivi des Régions se réunissait ce jeudi matin et a été suivi par le Conseil d'administration confédéral sur les débats duquel nous reviendrons la semaine prochaine.

EBC



Ce mercredi, EBC organisait une session de rencontres au Parlement européen. Jean-Christophe Repon est intervenu dans une table ronde sur le thème : « Renforcer les TPE, PME et artisans de la construction pour un environnement bâti résilient et durable ». Il s'agissait, au moment où s'ouvre la nouvelle mandature des institutions européennes, de rappeler le rôle essentiel des TPE qui contribuent à hauteur de 10 % du PIB de l'UE avec leurs 15 millions d'actifs. Cet événement visait à explorer la manière dont elles peuvent contribuer à la transition verte en Europe, stimuler l'emploi local et faire face à la crise du logement ([en savoir plus sur ARTUR](#)).

LOBBYING

→ LE SÉNAT A PUBLIÉ SON RAPPORT SUR LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DES ABF

Pleinement conscients que les collaborations locales entre les Architectes des Bâtiments de France et les autres acteurs du patrimoine ne sont pas toujours simples, les Sénateurs ont publié un rapport qui fait le point sur la place des ABF dans la préservation du patrimoine paysager, et sur son avis conforme qui est le symbole du pouvoir de ces architectes.

Les Sénateurs se sont penchés sur les mécanismes de concertation existants et les possibilités de recours aux avis des ABF, s'attachant à identifier les principales sources d'incompréhension : imprévisibilité des avis, prescriptions coûteuses, manque de pédagogie sur ces prescriptions, pas de prise en compte de la transition écologique. La CAPEB avait été auditionnée lors de l'élaboration de ce rapport au travers son chef de file patrimoine Éric Le Dévéhat, Président des Métiers de la Pierre de la CAPEB. Celui-ci avait pointé la nécessaire concertation à déployer entre les artisans du bâtiment et les ABF dès le début des projets,

avant même les travaux, afin que leurs expertises réciproques puissent se conjuguer pour une restauration réussie. Il avait également insisté sur une meilleure connaissance réciproque tant des périmètres d'intervention de chacun que de ses modes de fonctionnement et de son expertise, notamment au regard des matériaux locaux, des techniques traditionnelles et des particularités du bâti local. Il avait enfin souligné l'intérêt de partager l'objectif des travaux à réaliser, de bien se coordonner et d'assurer un suivi commun régulier des étapes et des mises en gardes quant aux spécificités techniques. Car en effet, des visions divergentes peuvent permettre de faire



évoluer, voire d'enrichir le projet et son exécution. Et c'est en amont, là encore, que la rencontre des différentes parties permettrait d'appréhender les différentes conceptions de réalisation du projet.